



## **TOITURE PHOTOVOLTAÏQUE de VALDEM à VENDÔME**

Investissement participatif citoyen, ouvert à tous !



Le nouveau bâtiment de Valdem et ses 265 panneaux solaires, à Vendôme.

### **Sur les toîts de VALDEM : des panneaux solaires.**

Le syndicat mixte VALDEM (collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers) a inauguré début 2018 un nouveau bâtiment industriel de 1000 m<sup>2</sup> allée Camille VALLAUX, dans la Zone Industrielle Sud de Vendôme (41100). Ce nouveau bâtiment possède une toiture orientée plein sud, équipée de 468 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques.

### **Projet : acquérir les panneaux solaires et revendre l'électricité produite.**

Notre société à participation citoyenne nommée PICVERT SAS (créée par notre association « Energies Vendômoises) va acquérir en 2018 le système de production d'électricité par panneaux solaires installé sur les toits de VALDEM. L'électricité produite par ces panneaux sera réinjectée sur le réseau et revendue pendant 20 ans. La toiture sera louée à VALDEM pour 1€ par m<sup>2</sup> et par an jusqu'à ce que les panneaux soient démontés et recyclés en fin de vie.

## Quelques chiffres :

- 265 panneaux solaires (non intégrés) de marque Solarworld, couvrant 468 m<sup>2</sup> de toiture.
- Puissance de 74 kilowatts-crête (kWc), correspondant à une production de 84 000 kWh/an.
- Production équivalente de la consommation électrique (hors chauffage) de 60 habitants.
- Electricité réinjectée sur le réseau Enedis et revendue à un prix d'achat fixe pendant 20 ans.
- Fournisseur et installateur : SARL Le Triangle, ZI du Langault, 41160 St Hilaire la Gravelle.
- Montant total de l'installation : 100 085 €
- Montant des recettes annuelles estimées : 9800 €
- Location de la toiture : 1€/m<sup>2</sup> soient 468 € par an versés à VALDEM.

## Conception, réalisation et suivi technique local

Le fournisseur et installateur de l'installation photovoltaïque est la SARL Le Triangle, ZI du Langault, 41160 St Hilaire la Gravelle.

## Participation citoyenne

L'association « Energies Vendômoises » vous permet d'investir dans ce projet via notre entreprise citoyenne : « PICVERT SAS » à capital variable.

La part minimale (une action) est de 100 euros. L'année de souscription, il est nécessaire d'adhérer à l'association Energies Vendomoises (15 euros).

Le fonctionnement est expliqué dans le contrat d'associé de PICVERT SAS. Chaque année, les actionnaires de PICVERT SAS voteront démocratiquement (1 personne = 1 voix) pour choisir comment seront reversés les bénéfices éventuels issus de la revente de l'électricité générés par l'ensemble de nos projets.

## Dates clés

**2018 (juin)** : Début du financement participatif.

**2018- 2038** : injection et revente de l'électricité sur le réseau ENEDIS.

**2038** : Démontage, recyclage des panneaux photovoltaïque, remise en état de la toiture.

## Références

- Syndicat Mixte VALDEM : <http://www.valdem.fr>
- SARL « Le Triangle » : <http://www.le-triangle.fr>

## Contact

Association Energies Vendomoises : [www.energies-vendomoises.fr](http://www.energies-vendomoises.fr)

Mail : [energiesvendomoises@gmail.com](mailto:energiesvendomoises@gmail.com)

Association "Energies Vendomoises », Mairie de Villiers-sur-loir, Place Fortier, 41100 Villiers-sur-loir.